

Plan d'actions

L'égalité entre les femmes et les hommes est encore aujourd'hui un objectif à atteindre. Pour donner les mêmes chances à chacune et chacun, la Ville s'engage dans des actions concrètes. Elles sont rassemblées dans le plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes adopté pour la période 2024-2026.

Retrouvez le plan d'action en intégralité [ici](#)

- [Plan d'actions 2024-2026](#)
- [Prise en compte dans les dépenses de la Ville](#)
- [Prise en compte dans les critères d'évolution des subventions aux associations.](#)
- [Formation des agents municipaux](#)
- [Lutte contre les violences faites aux femmes](#)
- [Lutte contre la précarité menstruelle](#)
- [Nommage au féminin](#)



PLAN D'ACTION 2024-2026 ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES



Plan d'actions 2024-2026

Ville engagée pour l'égalité – 25 actions

Auprès des Quevillais, six axes de travail ont été identifiés : garantir l'égal accès aux dispositifs petite enfance, enfance et jeunesse, donner leur place aux femmes dans le sport, promouvoir l'égalité dans la sphère culturelle, poursuivre l'accompagnement des femmes victimes de violences et les actions de santé, donner toute leur place aux femmes dans l'espace public.

Ville employeuse égalitaire - 18 actions

Mixité dans les recrutements, égalité de rémunération, formation des agents municipaux, conciliation de la vie professionnelle et personnelle... sont autant de sujets sur lesquelles la Ville agit déjà et va continuer au cours des prochaines années.

A savoir

En 2017, la Ville a signé une première fois la Charte européenne pour l'égalité femmes-homme dans la vie locale. Une deuxième signature s'est déroulée en 2024. Le plan d'action 2024-2026 est destiné à mettre en oeuvre les grands principes énoncés dans la Charte, dont certains sont récents comme le développement durable, la cyberviolence ou encore la santé sexuelle et reproductive.

Prise en compte dans les dépenses de la Ville

La Ville s'engage à prendre en compte l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes pour déterminer la répartition des dépenses de la ville, grâce notamment à un budget sensible au genre.

Prise en compte dans les critères d'évolution des subventions aux associations.

La Ville s'engage à faire de l'égalité femmes-hommes un des critères d'évolution des subventions allouées aux associations.

Formation des agents municipaux

La Ville s'engage à former les agents municipaux aux enjeux de l'égalité femmes-hommes.

Lutte contre les violences faites aux femmes

La Ville s'engage à amplifier la lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour lutter contre les violences faites aux femmes, la sensibilisation est essentielle. Elle permet de détecter les comportements anormaux et de savoir comment les signaler. C'est pour cette raison qu'en 2024, la Ville a distribué à tous les boulangers quevillais 15000 sacs à pain sur lequel figure un violentomètre.

Le violentomètre est un outil utile pour mesurer si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violence. On y trouve des exemples de comportements normaux (en vert), à surveiller (en orange) et dangereux (en rouge).

Par ailleurs,

Dans le cadre de son action pour l'[égalité entre les femmes et les hommes](#), la Ville s'associe au centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) pour proposer des permanences de juriste pour parler des droits des femmes et des familles (besoins concrets, violences faites aux femmes, démarches, aides sociales, adresses utiles, vie quotidienne, emploi, logement et hébergement, vie familiale, santé, éducation...)

Ces permanences sont gratuites et confidentielles et sur rendez-vous au 02.35.63.99.99.

Les permanences se déroulent le 3e jeudi de chaque mois de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Lutte contre la précarité menstruelle

La Ville s'engage à lutter contre la précarité menstruelle, pour faciliter l'accès de toutes aux protections hygiéniques, donc à la dignité et la vie sociale.

Chaque année depuis 2021, la Ville organise une collecte de produits hygiéniques pour les femmes en situation de précarité menstruelle. Les dons récoltés sont confiés à des associations d'aide aux femmes, aux établissements scolaires et mis à disposition dans les équipements municipaux.



Nommage au féminin

Afin de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public et parce qu'elles ont aussi marqué l'histoire, la Ville propose aux habitants de voter pour attribuer des noms féminins à certains lieux en attente d'être nommés. Ce projet, qui s'inscrit dans la démarche de participation citoyenne engagée par la Ville, est l'occasion de mettre en avant des parcours

sportifs, artistiques, scientifiques, historiques.

En 2021, les résultats des votes ont été les suivants:

- La piscine de Grand Quevilly est devenue la piscine Camille Muffat (1989 - 2015)
- La sente du Bourg, reliant la rue de la République et la rue Sadi-Carnot, est devenue la sente Louise Horn (1607 - 1677)
- La place du quartier Matisse est devenue la place Rosa Bonheur (1822 - 1899)
- La sente dans la Roseraie, reliée à la rue Adolphe-Thiers, en haut du parc, est devenue la sente Jeanne Barret (1740 - 1807)

En 2022, quatre lieux supplémentaires ont été nommés au féminin :

- La place au centre du quartier du Chant des oiseaux, place Simone Veil (1927 - 2017)
- La tribune du Chêne à Leu, tribune Marinette Pichon (*née en 1975*)
- Une sente du quartier Lumière, sente Rosalind Franklin (1920 - 1958)
- Une sente au sein du quartier Matisse, sente Suzanne Duchamp (1889 - 1963)

En 2023, quatre nouveaux lieux ont été nommés au féminin :

- Le square du Bourg à l'angle des rues de la mare et de la République, square Maria Montessori (1870-1952)
- Une sente du quartier De Lalande, sente Marthe Gautier (1925-2022)
- Une sente du quartier Lefrançois/Littré, sente Louisa Riggall (1868-1918)
- La Maison des arts Agnès Varda (1928-2019)

En 2024, trois nouveaux lieux ont été proposés au vote.